

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information régularisée

terbeke

driven by the zeal for your everyday meal

Waarschoot, le 17 juillet 2017, 18h00

Publication de la notification reçue conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes

Conformément les stipulations de l'article 14 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, Ter Beke SA annonce avoir reçu le 14 juillet 2017 la notification suivante de participation dans Ter Beke SA:

1. Résumé de la notification

Ter Beke SA a reçu le 14 juillet 2017 une notification de Daniël et Edith Coopman – De Baedts, burgerlijke maatschap Sallas et Stichting Coopman.

Il s'agit d'une modification de la structure familiale au sein de la famille Coopman.

Stichting Coovan détient 1.130.620 voix de Ter Beke SA, représentant plus de 65% du nombre total de voix.

2. Contenu de la notification

Les informations contenues dans la notification sont les suivantes:

Motif de la notification:

Acquisition ou cession du contrôle d'une entreprise qui détient une participation dans un émetteur

Notification par:

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

Personnes tenues à notification:

- Daniël en Edith Coopman – De Baedts;
- Burgerlijke maatschap Sallas (Kere 103, 9950 Waarschoot, België)
- Stichting Coopman (Hoogoorddreef 15, 1101 BA Amsterdam, Nederland)

Date du dépassement du seuil:

10 juillet 2017

Seuil dépassé (%):

65

Dénominateur:

1.732.621

Nancy De Sy - Group Communication Manager

T +32 9 370 12 69

M +32 492 25 10 57

nancy.desy@terbeke.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information régularisée

terbeke

driven by the zeal for your everyday meal

Détail de la notification:

Actionnaires	Notification précédente		Notification actuelle	
	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Daniël et Edith Coopman – De Baedts	0	0	0	0
Burgerlijke maatschap Sallas	0	0	0	0
Stichting Coopman	0	0	0	0
Stichting Coovan	1.130.620	65,25%	1.130.620	65,25%
TOTAL	1.130.620	65,25%	1.130.620	65,25%

La chaîne complète des entreprises contrôlées via lesquelles la participation est effectivement détenue :

- Daniël et Edith Coopman – De Baedts, via la société civile Sallas, ne contrôlent plus la participation de Stichting Coovan dans Ter Beke SA.
- Stichting Coovan est contrôlée par Famcoo Invest SA.
- Famcoo Invest NV est contrôlée par Stichting Coopman.
- Stichting Coopman n'est plus contrôlée.

Informations complémentaires:

La concertation mutuelle entre Stichting Coovan et M6 SA mentionnée dans la notification précédente ne fait plus l'objet d'une obligation de notification en vertu de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

3. Varia

La notification originale de participation est disponible sur notre corporate website www.terbeke.com dans la rubrique investor relations/informations pour les actionnaires/ déclarations reçues par actionnaires.

Pour plus d'information, veuillez-vous adresser à
Dirk De Backer, Secrétaire-Général
Tél. : + 32 / 9 / 370.12.21

Pour plus d'informations sur Ter Beke, rendez-vous sur www.terbeke.be

Nancy De Sy - Group Communication Manager

T +32 9 370 12 69

M +32 492 25 10 57

nancy.desy@terbeke.com